

**AVIS PUBLIC
DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée greffière qu'à une séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le 4 mars 2024 à 19h00, à la Salle du conseil de l'Hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite, le conseil municipal statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante :

**Immeuble visé : 750-756, boulevard Saint-Joseph (lot 4 444 049) –
zone 145-Cb**

Nature de la demande:

La demande vise à autoriser la tenue d'une production extérieure (exercée en dehors d'un bâtiment permanent) à caractère commercial ou public d'une œuvre musicale, instrumentale ou vocale en dehors d'un événement spécial décrété par règlement du conseil municipal lors de la Fête hivernale familiale qui se tiendra du 8 au 10 mars 2024.

Le tout en vertu du règlement relatif aux usages conditionnels 384-2016 et de ses amendements.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné le 9 février 2024



Me Julie Francoeur, Greffière